## Origine du mot « touline ».

Tout le monde sait que les Français, au Ponant, appellent leurs lance-amarres des« *toulines* » ; au Levant on dit « *mandeurs* » ; en seaspeak, c'est « *heaving lines* ».

Beaucoup savent que le mot « touline » est tiré de l'anglais « tow line » qui signifie remorque.

Les canots et autres petits navires qui naviguent sur les rivières ou sur les côtes de Grande-Bretagne sont tenus, de temps immémoriaux, d'avoir à bord une *petite remorque* (en anglais : « *tow line* ») notamment pour aller à la cordelle sur les voies d'eau intérieures.

Ces petites remorques sont réalisées de façon à présenter une bonne élasticité afin d'absorber les à-coups, pendant les opérations de touage ou de remorquage ; de plus, elles flottent et elles ne font pas de boucles quand on les utilise.

Les propriétés de ces *petites remorques* font qu'elles peuvent avantageusement être utilisées pour le mouillage ou comme *lance-amarres*, même sur de gros navires.

Une disposition comparable a existé en France, qui imposait pour la ligne de mouillage une chaîne maillée sur l'ancre, prolongée par un câblot du côté du navire.

Les bons usages maritimes commandent toujours de prévoir un tel montage pour le mouillage en cas de mauvais temps.

Le câblot qui sert au mouillage des petits navires peut faire un très bon lance-amarres en cas de besoin, même sur de gros navires, car il fait moins de coques qu'une petite aussière de même calibre.

Chaque langue a son propre génie et le *câblot* français correspond à la *tow line* britannique.

La « *division 240* » portant sur le matériel d'armement de sécurité de la navigation de plaisance des navires et embarcations de moins de 24 m de longueur, stipule (article 240-2.54) que tout navire doit pouvoir mouiller en toute sécurité et que les dispositifs embarqués doivent être adaptés à la taille du navire ; il n'est pas fait mention de câblot.

Le câblot, cependant, permet d'allonger le mouillage sans augmenter le poids à l'avant, quand le navire fait route et sans que la baille de mouillage soit trop petite pour ramasser toute la chaîne.

Le câblot a une bonne élasticité et il absorbe les à-coups lorsque le navire est sur son ancre.

Le câblot intercalé entre la chaîne et le navire pèse moins qu'une chaîne sur l'étrave des petits navires au mouillage; sans câblot, par mauvais temps, si le poids de la chaîne en fer a attiré l'étrave du navire vers le bas au passage d'une lame, la lame suivante peut submerger son avant, envahir ses emménagements et le faire sancir.

Certains prévoient, par ailleurs, qu'en cas d'appareillage d'urgence, il serait plus facile de couper un câblot en textile qu'une chaîne en acier retenue dans le puits aux chaînes par son étalingure ou coincée pour une raison ou pour une autre.

Tout le monde a entendu parler de « câblot » mais certains ne savent pas de quoi il s'agit.

Pour l'expliquer, il faut savoir ce que l'on appelle une « aussière ».

Une aussière est fabriquée *en une seule opération* à partir de fils de caret tortillés en torons.

Pour fabriquer une « *aussière en trois* », la machine à corder tortille de droite à gauche trois faisceaux de fils de caret qu'elle tient écartés au moyen d'un toupin ; on fait avancer le toupin au fur et à mesure que les faisceaux de fils de carets sont suffisamment tortillés au goût du cordier.

Dès qu'ils le peuvent, c'est-à-dire dès que le toupin a avancé, les trois faisceaux de fils de caret (qui après avoir été tortillés sont devenus trois torons) se commettent de gauche à droite par réaction au tortillement de droite à gauche que leur a donné la machine à corder ; en fin d'opération, les trois torons sont devenus une aussière commise à droite.

Le mot commettre est tiré du verbe latin commētāre qui signifie « aller ensemble ».

Lorsqu'on force trop sur une aussière, ou lorsqu'elle est soumise à des à-coups (par exemple au cours d'un remorquage à la mer ou si on l'utilise comme ligne de mouillage dans le mauvais temps) l'un des torons peut se décommettre et former une sorte de boucle que l'on n'arrivera pas à faire disparaître complètement et qui enlèvera de la force à l'aussière.

Pour augmenter la force, la tenue et l'élasticité des cordages, on commet ensemble trois aussières auxquelles on a donné quelques tours de torsion supplémentaires à droite ; les trois aussières se tortillent toutes seules, par réaction, pour former un nouveau cordage commis à gauche ; le cordage obtenu a gagné en force et en élasticité par rapport à une aussière de même calibre.

L'appellation du cordage commis à gauche que l'on a obtenu en commettant trois aussières dépend de la grosseur de ces aussières :

- *i)* si les aussières sont très grosses, c'est-à-dire si le nombre des fils de caret dans chacun des faisceaux qui forment les torons est très grand, on dit que le cordage est un *câble*.
- ii) si les aussières sont moyennement grosses, on dit que le cordage est un grelin.
- iii) si les aussières sont menues, on dit que le cordage est un câblot.

L'appellation française : « *câblot* » se réfère à son mode de fabrication, pas à ses utilisations. L'appellation anglaise : « *tow line* » se réfère à une utilisation (le remorquage).

Voici un exemple qui montre comment a pu être forgé le nom français « touline ».

Naguère, les malles de la ligne Dieppe-Newhaven accostaient tribord au quai Henri IV, au Nord de l'avant-port de Dieppe ; au moment d'appareiller, les marins anglais de la manœuvre avant informaient les canotiers dieppois que le navire allait éviter (en anglais : « swing ») pour se mettre cap à la sortie et qu'ils allaient leur donner un câblot (en anglais : « tow line ») pour aller capeler une amarre au quai Sud, qui servira à écarter l'avant ; les canotiers comprenaient « chouine » pour swing et « touline » pour tow line.

« *La chouine* » est devenue, à Dieppe, l'appellation familière de la Compagnie des malles Dieppe-Newhaven et le mot « *touline* » est devenu le synonyme de *lance-amarres*.

Il est important de savoir faire la différence entre une aussière et un grelin : l'aussière étant commise à droite, on la love *de gauche à droite* et on la tourne sur les bittes de gauche à droite ; au contraire, le grelin étant commis à gauche, on le love *de droite à gauche* et on le tourne sur les bittes de droite à gauche ; si la touline est une aussière, on la love de gauche à droite ; si c'est un câblot, on la love de droite à gauche ; si c'est une tresse, on la love comme on veut.

Les *grelins* qui servaient d'*amarres de poste* au môle d'escale de La Pallice jusqu'en 1970 (avant son agrandissement) se tournaient de droite à gauche sur les bittes d'amarrage des navires à quai, contrairement aux autres amarres (aussières, filins mixtes, fils d'acier) que l'on tournait de gauche à droite.

Il existe des aussières composée de quatre torons et aussi des grelins ou des câbles composés de quatre cordons ; dans ce cas, on a ajouté une âme (ou mèche) au milieu, qui ne participe pas à la résistance du cordage mais qui évite qu'il ne s'aplatisse.

Avec l'apparition des textiles modernes, les aussières, câblots ou grelins en chanvre ou en polypropylène sont souvent avantageusement remplacés par des tresses que l'on peut lover ou tourner dans un sens ou dans l'autre.

Pour la ligne de mouillage, une tresse en polyamide (nylon) remplace très souvent le câblot.

Il n'y a plus guère de demandes de câblots par la clientèle maritime ou fluviale et les avitailleurs de navires n'en proposent que rarement à la vente ; certaines maisons proposent hardiment du « *câblot en tresse de nylon* » comme on peut proposer du « *fil de fer en cuivre* » ou du « *papier en aluminium* ».